

MAIRIE  
DE  
**NOYAL-MUZILLAC**  
MORBIHAN



Place de la Mairie  
56190  
02 97 41 65 47  
[accueil@noyal-muzillac.fr](mailto:accueil@noyal-muzillac.fr)

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Vu l'article L. 2121-25 du CGCT ;  
Vu la réforme de publicité des actes de l'organe délibérant applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ;

Considérant que le conseil municipal s'est réuni en séance du 13 février 2023 à 20h00 ;  
Considérant que la commune dispose d'un site internet ;  
Il convient d'afficher et de publier sur le site internet de la mairie la liste des délibérations adoptées ou rejetées par le conseil municipal :

- Séance du conseil municipal du 13 février 2023
- Délibérations enregistrées par le contrôle de légalité le 15 février 2023
- Code de l'entité exerçant le contrôle de légalité : PREF056
- Affichage effectué le 15 février 2023
- Publication sur le site internet effectuée le 16 février 2023

Objet de la délibération	N° délibération	Nb d'élus susceptibles de voter	Nb d'élus ayant voté	Votes « pour »	Votes « contre »	Nb d'abstentions
Indemnité d'éviction – GAEC de Bodrevan	Délibération retirée sur proposition de Mr le maire et approbation à l'unanimité du conseil municipal					
Indemnité d'éviction – GAEC de Rangornan	2023-13	21	19	19	0	0
Refacturation frais scolaires entre communes	2023-14	21	21	20	0	1
Aide périscolaire – Ecole Sacré Cœur	2023-15	21	19	16	0	3
Fournitures scolaires 2023	2023-16	22	22	21	0	1
Crédits extrascolaires 2023	2023-17	22	22	22	0	0
Election membres du CCAS	2023-18	22	22	21	0	1
Modification du tableau des emplois	2023-19	22	22	21	0	1
Subventions aux associations 2023	2023-20	22	22	18	0	4
Mise à disposition de locaux – Mutuelle communale	2023-21	22	22	22	0	0
DSP exploitation assainissement NC - Avenant	2023-22	22	22	22	0	0